RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00033
Numéro SIREN : 817 581 333
Nom ou dénomination : ABC INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt A2022/006964

ABC INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000 euros
Siège social : PORTES LES VALENCE (26000)
829 Route de Monerit
RCS ROMANS B 817.581.333

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit juin à seize heures,
Les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président.
Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Sont présents :

- Mr Vincent RIMET, président.....	320 actions
- Mme Cécile RIMET, associée	40 actions
- Mr Benoît RIMET, associé	20 actions
- Mme Camille RIMET, associée	20 actions
Total égal au nombre d'actions composant le capital social, soit	400 actions

La société « SORGEC AUDIT », Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé

Monsieur Vincent RIMET préside la séance en qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- les copies des lettres de convocation régulières ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :
– Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
– Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de :
- SORGEC AUDIT – 360 Chemin des Traverses – Parc d'activité Vinobre – 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- la SCP GABON-FARGIER, 9, Avenue de Roqua – 07200 AUBENAS en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,
arrivent à expiration lors de la présente assemblée.

La société est désormais placée en dessous des seuils d'obligation de désignation de Commissaire Aux Comptes, les mandats respectifs prendront donc fin à l'issue de la présente assemblée générale

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

Le Président
Vincent RIMET



Les associés
Cécile RIMET



Benoît RIMET



Camille RIMET

